

Fiche de données de sécurité

SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Code: ARCHI-CATA

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Dénomination supplémentaire Catalyseur liquide pour Architop.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Raison sociale: IDEAL WORK SRL
 Adresse: Via Kennedy, 52
 Localité et Pays: 31030 Vallà di Riese Pio X (TV)
 Italie
 Tél. +39 423 4535
 Fax +39 423 748429

Adresse électronique d'une personne compétente responsable de la fiche de données de sécurité: sicurezza@idealwork.it

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Pour toute information urgente s'adresser à: Centre antipoison de : Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Angers 4 Rue Larrey -Angers -
 Téléphone: +33 2 41 35 33 30 Fax: +33 2 41 35 55 07-
 Numéro d'appel d'urgence: +33 2 41 48 21 21

SECTION 2. Identification des dangers.

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (67/548/CEE, 1999/45/CE)

Ce mélange n'est pas classé comme dangereux au sens de la Directive 1999/45/CE.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon les Directives CE (1999/45/CE)

Conformément à la Directive 1999/45/CE, le produit n'a pas besoin d'être classé ni étiqueté. En l'état de nos connaissances, ce produit ne nécessite pas une étiquette de danger.

2.3 Autres dangers

Ce mélange ne contient pas de substance considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT).

Ce mélange ne contient pas de substance considérée comme très persistante ni très bioaccumulable (vPvB).

Peut irriter les yeux.

Peut irriter la peau.

SECTION 3. Composition/informations sur les composants.

3.2 Mélanges

Nature chimique : dispersion aqueuse

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification (67/548/CEE)	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration [%]
Nonylphenol, branched, ethoxylated (30 E0)	68412-54-4	R52/53	Aquatic Chronic 3; H412	< 3.5

Pour le texte complet des Phrases-R mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.
Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

SECTION 4. Premiers secours.

4.1 Description des premiers secours

- | | |
|---------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Conseils généraux | : Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent. |
| | : Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. |
| En cas d'inhalation | : Déplacer la personne à l'air frais. Si des signes/symptômes persistent, requérir une assistance médicale. |
| En cas de contact avec la peau | : Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. |
| | : Enlever les vêtements contaminés. Si des symptômes d'irritation se développent, requérir une assistance médicale. |
| | : Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. |
| En cas de contact avec les yeux | : Tenir les paupières écartées et rincer les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Requérir une assistance médicale. |
| En cas d'ingestion | : En cas d'ingestion accidentelle consulter immédiatement un médecin. |
| | : Ne PAS faire vomir. |

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer une irritation des yeux et de la peau.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'information disponible.

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie.

5.1 Moyens d'extinction

- | | |
|----------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Moyens d'extinction appropriés | : Non combustible. |
| | : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. |
| Moyens d'extinction inappropriés | : Pas d'information disponible. |

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La pression dans des conteneurs étanches peut augmenter sous l'influence de la chaleur.

5.3 Conseils aux pompiers

Utiliser un équipement de protection individuelle.

Le produit lui-même ne brûle pas.

Empêche les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel.

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Les déversements importants devraient être récupérés mécaniquement (par pompage) pour être éliminés.

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).

Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement étiquetés.

Nettoyer soigneusement le sol et les objets contaminés en observant les règlements concernant l'environnement.

Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

6.4 Référence à d'autres sections

Équipement de protection individuel, voir section 8.

SECTION 7. Manipulation et stockage.

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Porter un équipement de protection individuel.

Équipement de protection individuel, voir section 8.

Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les yeux.

Ne pas utiliser dans des zones qui n'ont pas une ventilation adéquate.

Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans le conteneur d'origine.

Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés.

Conserver à des températures comprises entre 5 °C et 35 °C dans un endroit sec et bien ventilé, à l'écart de sources de chaleur, d'ignition et de la lumière du soleil directe.

Ne pas congeler.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Consulter les directives techniques pour l'utilisation de cette substance/ce mélange.

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle.

8.1 Paramètres de contrôle

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle
valeur inférieure à la valeur limite de prise en compte

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Utiliser une ventilation adéquate et/ou des mesures techniques pour les opérations à haute température pour éviter l'exposition aux vapeurs.

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Respirateur avec un filtre à gaz (EN 141)

: Utiliser un appareil de protection respiratoire pour effectuer des opérations qui peuvent entraîner une exposition aux vapeurs du produit.

Protection des mains : Gants de protection conformes à EN 374.

Les gants devraient être jetés et remplacés s'il y a le moindre

ARCHI-CATA

signe de dégradation ou de perméabilité chimique.

- Protection des yeux** : Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166
- Protection de la peau et du corps** : Porter un vêtement de protection approprié.
: Nettoyer soigneusement la peau après tout contact avec le produit.
: Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
- Mesures d'hygiène** : Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.
: Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Mesures de protection** : S'assurer que les systèmes de rinçage des yeux et les douches de sécurité soient situés près de la place de travail.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux:

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques.

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	: dispersion aqueuse
Couleur	: blanc
Odeur	: légèrearomatique
Seuil olfactif	: non déterminé
pH	: 9.0 - 11.0
Point de fusion/point de congélation	: non déterminé
Point d'ébullition	: non déterminé
Point d'éclair	: non applicable
Taux d'évaporation	: non déterminé
Inflammabilité (solide, gaz)	: Ce produit n'est pas inflammable.
Limite d'explosivité, inférieure	: non applicable
Limite d'explosivité, supérieure	: non applicable
Pression de vapeur	: env. 23 hPa, à 20 °C
Densité de vapeur relative	: non déterminé
Densité relative	: 0.9 - 1.1
Hydrosolubilité	: insoluble, complètement miscible, dans toutes les proportions
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: non déterminé
Température d'inflammation	: non applicable
Décomposition thermique	: non déterminé
Viscosité, dynamique	: 30 - 150 mPa s

Propriétés explosives : non applicable

Propriétés comburantes : non applicable

9.2 Autres informations

Pas d'information disponible.

SECTION 10. Stabilité et réactivité.

10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucun à notre connaissance.

10.4 Conditions à éviter

Températures extrêmes et lumière du soleil directe.

10.5 Matières incompatibles

Aucun à notre connaissance.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

SECTION 11. Informations toxicologiques.

Informations sur les effets toxicologiques

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même. L'information fournie est basée sur les données des composants et de la toxicologie de produits similaires.

Composants:

Nonylphenol, branched, ethoxylated (30 E0):

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral: > 2,000 mg/kg, rat

Corrosion cutanée/irritation cutanée : lapin, OCDE Ligne directrice 404, Pas d'irritation de la peau cutanée

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : lapin, OCDE Ligne directrice 405, Pas d'irritation des yeux

SECTION 12. Informations écologiques.

12.1 Toxicité

Produit:

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

Composants:

Nonylphenol, branched, ethoxylated (30 E0):

Toxicité pour le poisson : CL50: 10.1 - 100 mg/l, 96 h, Poisson, Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques. : CE50: 10.1 - 100 mg/l, 48 h, Daphnia magna, Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

12.2 Persistance et dégradabilité

Produit:

Biodégradabilité : Compte tenu des propriétés de plusieurs composants, ce produit n'est pas considéré comme facilement biodégradable selon la classification de l'OCDE.

Composants:

Nonylphenol, branched, ethoxylated (30 E0):

Biodégradabilité : Difficilement biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Produit:

Bioaccumulation : Une bioaccumulation est peu probable.

Composants:

Nonylphenol, branched, ethoxylated (30 E0):

Bioaccumulation : Poisson, Facteur de bioconcentration (FBC): 1.4 - 3.0

12.4 Mobilité dans le sol

Produit:

Répartition entre les compartiments environnementaux : donnée non disponible

Elimination physico-chimique : 98 %, OCDE Ligne directrice 302, Le produit peut être éliminé de l'eau par des procédés abiotiques, par exemple adsorption sur boues activées.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Produit:

Ce mélange ne contient pas de substance considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT). Ce mélange ne contient pas de substance considérée comme très persistante ni très bioaccumulable (vPvB).

12.6 Autres effets néfastes

Produit:

Ce produit n'est associé à aucun effet éco-toxicologique connu.

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination.

13.1 Méthodes de traitement des déchets

En accord avec les réglementations locales et nationales.

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.

Les eaux résiduelles de l'étape suivante devraient faire l'objet d'un traitement approprié en accord avec les réglementations locales.

Emballages contaminés : En accord avec les réglementations locales et nationales.

SECTION 14. Informations relatives au transport.

14.1 Numéro ONU

ADR

Marchandise non dangereuse

IMDG

Marchandise non dangereuse

IATA

Marchandise non dangereuse

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR

Marchandise non dangereuse

IMDG

Marchandise non dangereuse

IATA

Marchandise non dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR

Marchandise non dangereuse

IMDG

Marchandise non dangereuse

IATA

Marchandise non dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

ADR

Marchandise non dangereuse

IMDG

Marchandise non dangereuse

IATA

Marchandise non dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR

Marchandise non dangereuse

IMDG

Marchandise non dangereuse

IATA

Marchandise non dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

non applicable

SECTION 15. Informations réglementaires.

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Base : RESTRICTIONS - TITRE VIII REACH

: Liste de Substances Extrêmement Préoccupantes Candidates à la Procédure d'Autorisation

ARCHI-CATA

Composants	: 68412-54-4 Nonylphenol, branched, ethoxylated (30 E0)
Concentration %	: < 3.5
Classe de contamination de l'eau (Allemagne)	: WGK 1 pollue faiblement l'eau Classification conformément à VwVwS, Annexe 4.
Autres réglementations	: Le produit ne nécessite pas d'étiquetage conformément aux directives de la CE et aux réglementations nationales du pays concerné. : Ce mélange ne contient que des composants qui ont été soumis à un pré-enregistrement conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH).

15.2 Évaluation de la sécurité chimique non applicable

SECTION 16. Autres informations.

Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3.

R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Autres informations

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s):

15. Informations réglementaires

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé et désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.